



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 114288

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la nécessité de protéger notre environnement, cette protection devant être effectuée quotidiennement non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de favoriser le recyclage des cartouches d'encre des imprimantes au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

La politique de recyclage et de protection de l'environnement menée à l'origine par chaque direction ou service de l'administration centrale du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer est suivie de manière globale depuis 1997 par la direction générale du personnel et de l'administration. Après la mise en oeuvre, en 1996, du tri papier, carton et déchets issus des bureaux et de la restauration sur les sites de l'Arche et de la tour Pascal, le ministère a complété sa politique environnementale en y intégrant la récupération des cartouches d'imprimantes laser et à jet d'encre, par l'intermédiaire de conteneurs placés dans les locaux de reprographie. Après trois conventions passées avec différents partenaires (Handi-Terre et d'autres sociétés liées à des associations, telles que l'Association française contre les myopathies), l'enlèvement et le recyclage des cartouches d'encre s'effectuent désormais dans le cadre d'une convention passée avec la société « Les cartouches ramassées », qui s'engage à affecter une partie de la vente des cartouches usagées, de l'ordre de 800 euros par an, à une association. En 2006, un versement a été fait à l'association « France Alzheimer ». En 2007, c'est « SOS mucoviscidose » qui en bénéficiera.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114288

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13538

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2264